



Pauvretés et précarités dans l'Oise

Avec un revenu disponible par habitant supérieur à la moyenne nationale, le département de l'Oise fait figure de privilégié au sein de la Picardie. Pour autant, des situations de précarité existent, preuve de fortes inégalités territoriales au sein du département : le sud, très influencé par l'Île-de-France, dispose de revenus supérieurs au nord mais connaît une pauvreté plus marquée dans les grandes villes, alors que le nord du département est touché par des situations de précarité spécifiques aux zones rurales.

Ce clivage nord-sud se vérifie pour la plupart des dimensions de la pauvreté : celle-ci se définit en effet comme un phénomène multidimensionnel, se déclinant à la fois dans le domaine financier, mais aussi dans d'autres domaines comme le logement, la formation ou l'accès aux équipements.

Marc BOUSCASSE
Insee Picardie

Les habitants de l'Oise ont un niveau de vie¹ médian supérieur à la moyenne nationale (16 300 euros par an contre 15 800 euros par unité de consommation), situant le département en seizième position. Dans l'Aisne et la Somme, le niveau de vie médian se situe nettement en retrait par rapport à celui de l'Oise, respectivement 14 400 et 14 700 euros, les placent aux 88^e et 69^e rangs des départements. Le revenu disponible² de l'Oise est tiré à la hausse par les 80 000 Isariens qui travaillent en Île-de-France, région offrant d'une part des salaires souvent supérieurs à la moyenne provinciale, et permettant d'autre part de maintenir un taux de chômage relativement faible pour le département. Ainsi, l'Oise, comme l'Île-de-France, est légèrement moins touchée qu'en moyenne nationale par les phénomènes de pauvreté monétaire, puisque 1 Isarien sur 10, contre 1 Français sur 8, a un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté³.

► Les familles monoparentales et les enfants les plus exposés à la pauvreté

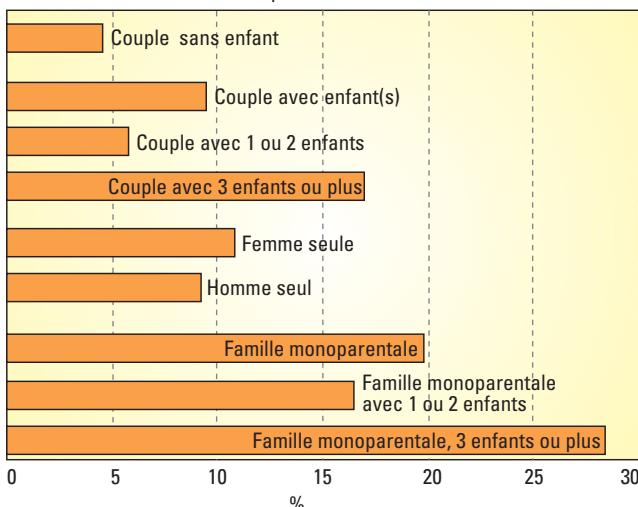
Dans l'Oise comme ailleurs, les membres des familles monoparentales, n'ayant qu'une source de revenus, sont les premiers touchés par la pauvreté. De plus, dans 83 % des cas, le parent seul est une femme et les femmes sont moins souvent actives que les hommes. Ainsi, les familles monoparentales arrivent en tête avec un taux de pauvreté de 20 % dans l'Oise, suivies des femmes seules (11 %), puis des couples avec enfants et des hommes seuls (également à 9 %) et enfin des couples sans enfant (4,5 %). Plus généralement, la présence ou

¹Le niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon le principe suivant : le premier adulte compte pour 1, les autres adultes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Le niveau de vie médian est celui au-dessus duquel se situe une moitié de la population, l'autre se situant au-dessous.

²Le revenu disponible : revenu déclaré augmenté des prestations sociales et diminué des impôts directs.

³Seuil de pauvreté : il est fixé comme un pourcentage (60 %) du niveau de vie médian. Le taux de pauvreté monétaire mesure la part de la population vivant sous ce seuil de pauvreté.

Les familles avec des enfants les plus exposées à la pauvreté Taux de pauvreté dans l'Oise



Sources : Insee, DGI, revenus disponibles localisés 2004

non d'enfants dans le ménage joue considérablement sur le niveau de vie de ses composants. Le taux de pauvreté des couples avec enfants est de 9 %, le double de celui des couples sans enfant. Ce taux s'élève à 17 % pour les couples de l'Oise qui ont 3 enfants ou plus. En conséquence, les enfants sont les plus menacés par la pauvreté en Picardie, et l'Oise, même si c'est de façon moindre que l'Aisne et la Somme, n'est pas épargnée : alors que le taux de pauvreté tous âges confondus est de 9,9 %, le taux de pauvreté des moins de 18 ans est de 14,6 %.

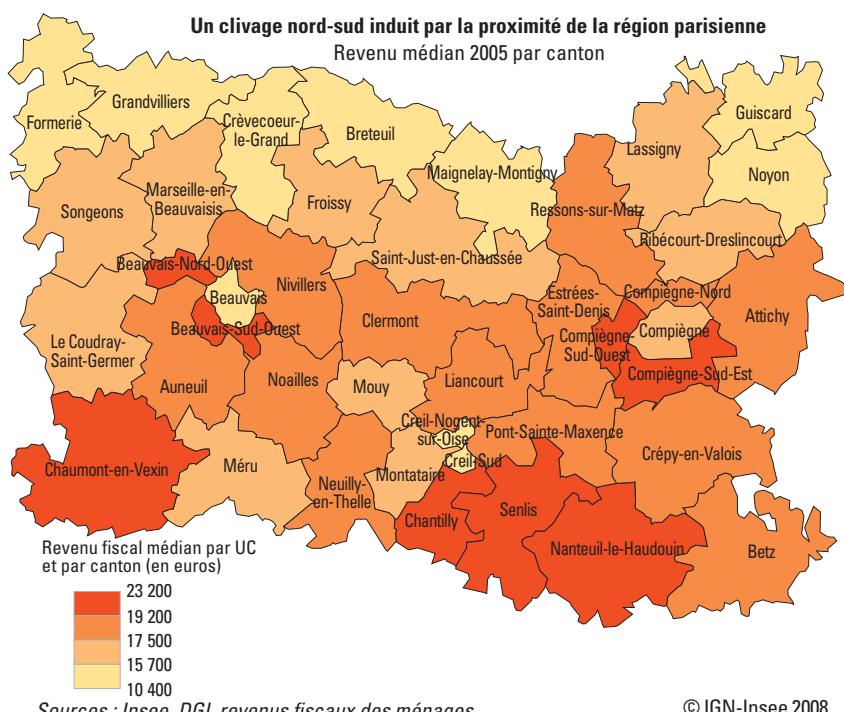
► Une pauvreté plus forte dans les villes de l'Oise que dans la moyenne des villes françaises

Dans l'Oise comme ailleurs en France, les revenus médians les plus élevés se situent dans les espaces urbains, tandis que les plus faibles sont dans les espaces ruraux. Mais les communes centres de ces espaces urbains connaissent les plus fortes inégalités de revenus : les bas revenus y sont plus bas, et les hauts revenus plus élevés qu'ailleurs. Au total, les 10 % de ménages les plus démunis y disposent d'un revenu 7 fois plus faible que le revenu des 10 % de ménages les plus aisés. Ce rapport est de 5 pour l'ensemble du département. Ainsi, la pauvreté monétaire touche en premier lieu les villes, notamment celles qui comportent des zones urbaines sensibles : alors que le taux de pauvreté dans l'Oise est inférieur au taux national de près de 2 points, le taux de pauvreté des villes de l'Oise est supérieur de deux points à celui des villes françaises. Dans les grands pôles urbains (Creil, Montataire, Noyon ou Nogent-sur-Oise) comme dans les bourgs ruraux (Breteuil, Saint-Just-en-Chaussée, ...), le taux de pauvreté atteint 14,5 %.

Outre un clivage classique entre l'urbain et le rural, l'Oise connaît un clivage plus spécifique lié à la proximité de la région parisienne : les revenus sont en moyenne plus faibles au nord d'une ligne Beauvais-Compiègne, et plus élevés au sud de cet axe, avec cependant des poches de pauvreté urbaines dans les villes comme Creil ou Nogent-sur-Oise. L'autoroute A1 joue également un rôle structurant : le canton de Ressons-sur-Matz situé au nord de l'axe Beauvais-Compiègne, mais traversé par l'autoroute, recense des revenus plus élevés que les cantons de Maignelay-Montigny et Lassigny qui le jouxtent.

► Une proportion de bénéficiaires du RMI inférieure à la moyenne nationale

Un peu moins de 7 % de la population de moins de 65 ans du département de l'Oise bénéficient d'un des trois minima sociaux que sont le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation Parent Isolé (API) et l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Le minimum social le plus versé est le RMI avec 10 900 allocataires et il couvre 3,4 % de la population de moins de 65 ans. Cette moyenne est inférieure au taux de recours métropolitain qui est de 4,1 %. Ceci s'explique par un



Sources : Insee, DGI, revenus fiscaux des ménages

© IGN-Insee 2008

niveau de chômage inférieur à la moyenne nationale : le taux était de 7 % au second trimestre 2008 contre 7,2 % en métropole. Ce moindre taux de recours au RMI se double d'une ancieneté plus faible des allocataires dans le dispositif du RMI : 51 % des allocataires sont au RMI depuis plus de 2 ans contre presque 57 % en France métropolitaine. Avec 22 % des allocataires du RMI de l'Oise, le Bassin Creillois rassemble le plus gros contingent de RMIstes, suivi par le Beauvaisis (20 %) et le Compiégnois (14 %).

► Les zones urbaines concentrent les allocataires des minima

Concernant les autres minima sociaux, l'Oise compte également 9 800 allocataires de l'AAH pour 15 500 bénéficiaires, soit 2,3 % des moins de 65 ans et 2 700 allocataires de l'API pour 7 400 bénéficiaires, soit 1,1 % des moins de 65 ans. À la différence du RMI, ces taux de recours sont très proches de la moyenne métropolitaine.

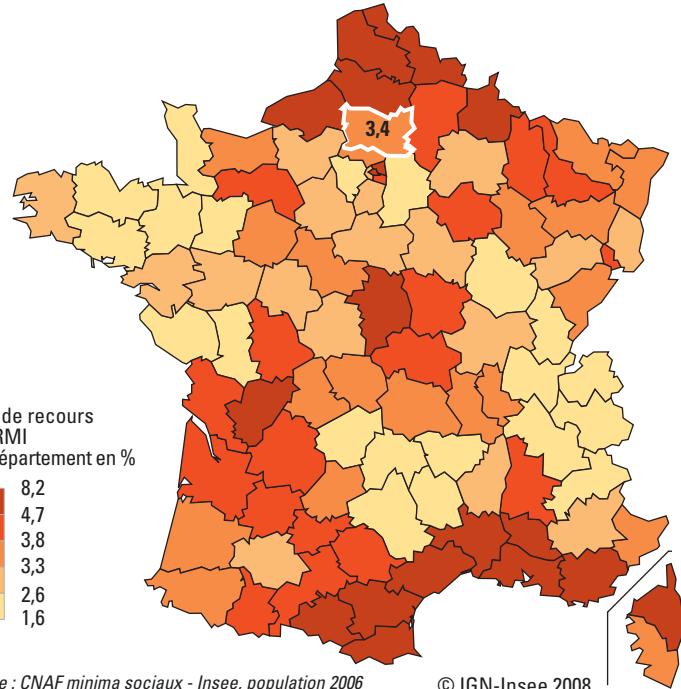
Les villes, quelle que soit leur taille, ont les plus forts taux de recours, que ce soient des pôles urbains ou ruraux. La part de la population touchant un minimum social y dépasse 11 %. À l'inverse, les communes périurbaines ont les plus faibles taux de recours (3,3 %). On retrouve ces faibles taux de recours dans le Valois (3,1 %), l'Halatte (3,8 %), et le Vexin (3,9 %).

La population bénéficiaire de minima est relativement jeune : la moitié est âgée de 30 à 49 ans et le quart a moins de 30 ans. Un peu plus de la moitié des allocataires de minima sont des personnes dites "isolées", c'est-à-dire sans conjoint ni enfant à charge. Les familles monoparentales sont également fortement touchées par cette pauvreté institutionnelle, elles représentent le quart des allocataires touchant un minimum social. Le dernier quart est constitué par les couples avec ou sans enfants.

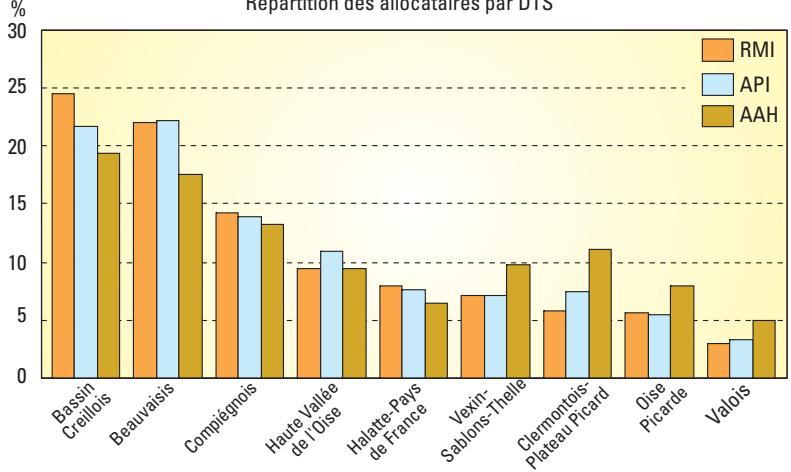
► Une forte proportion de jeunes sans qualification

L'Oise présente une proportion de non diplômés plus forte qu'en moyenne nationale et se situe parmi les 8 derniers départements français pour la proportion de jeunes en situation d'illettrisme (8 % contre 5 % en France). Ce retard de formation est observé dès les évaluations réalisées en 6^e pour lesquelles les scores de réussite se situent sous la moyenne nationale. En 2005, la proportion de jeunes sortis du système scolaire sans qualification s'élève à 11 %, proportion la plus élevée de l'académie et très supérieure à celle de la métropole (5,5 %). Les enfants des familles monoparentales et des familles nombreuses sont les premiers touchés par ce problème, suivis par les enfants de chômeurs ou d'inactifs. La profession exercée par le père ou la mère influe également sur le risque pour le jeune de ne pas avoir de diplôme. Ce risque est quasi nul lorsque les deux parents sont cadres, il est faible lorsque l'un des deux est cadre (7 % si c'est le père, 9 % si c'est la mère, quelle que soit

L'Oise entre les départements du nord et les départements favorisés franciliens
Taux de recours aux RMI parmi la population des moins de 65 ans



Les zones les plus urbaines concentrent les allocataires des minima sociaux
Répartition des allocataires par DTS



2,5 fois plus de sans diplôme chez les enfants d'ouvriers que chez ceux de cadres
 Part de sans diplôme dans l'Oise selon la catégorie socioprofessionnelle des parents



Source : Insee, Recensement de la population 1999 et recensement complémentaire

l'activité de l'autre parent) ou agriculteur. Il est de 26 % lorsque le père ou la mère est ouvrier.

Dans l'Oise, l'écart des résultats d'évaluation entre les collèges en ZEP et les collèges hors ZEP est double de celui observé dans l'Aisne et la Somme ; alors que les collèges hors ZEP ont de meilleurs résultats que ceux de l'Aisne ou de la Somme, les scores des collèges en ZEP sont de 2 points plus mauvais que ceux de l'Aisne ou la Somme.

► **Les salariés à bas revenus d'activité : un salarié sur sept perçoit moins de 7 830 euros**

Dans l'Oise, en 2005, un salarié sur sept, soit 44 600 personnes travaillant dans le secteur privé ou semi-public est un salarié à bas revenu d'activité c'est-à-dire ayant perçu un revenu annuel inférieur à 7 830 euros.

On distingue sept groupes parmi ces salariés qui se distinguent par le nombre de jours rémunérés, le taux de temps partiel, le nombre de périodes d'emploi, le type d'emploi occupé ou encore l'origine de leur revenu. Le premier groupe est formé de 10 000 salariés qui cumulent des CDD très courts et des revenus d'activité de moins de 3 000 euros annuels ; le second groupe, d'environ 10 000 personnes également, est caractérisé par des CDD plus longs ; le troisième groupe réunit 5 800 salariés cumulant plusieurs périodes d'emploi sur l'année ; le quatrième groupe est formé de 5 500 salariés travaillant principalement en intérim ; le cinquième groupe représente 9 200 personnes qui occupent un temps partiel réduit ; 1 900 jeunes ou salariés en stage ou en contrat aidé forment le sixième groupe. Ils travaillent sept mois dans l'année pour des revenus annuels de 4 500 euros. Le dernier groupe rassemble 1 800 salariés qui vivent transitoirement des allocations chômage.

Toutes ces personnes ne peuvent compter sur ces seuls revenus d'activité pour leur assurer une insertion sociale satisfaisante. Un salarié sur douze, soit

Dans l'Oise, des écarts très importants entre les résultats des collèges hors ZEP et en ZEP

Résultats de l'évaluation des compétences des élèves de 6^e à la rentrée 2006

	Scores de réussite (en %)				
	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Protocole de Français	50,4	51,3	49,5	50,6	57,0
dont : - collèges publics hors ZEP*	51,1	53,2	50,3	51,9	nd
- collèges publics en ZEP	46,8	44,9	46,5	45,8	nd
- collèges publics en Réseau Ambition Réussite**	44,4	42,3	42	42,5	nd
Protocole de Mathématiques	59,8	59,9	59,5	59,8	64,0
dont : - collèges publics hors ZEP*	60,5	61,5	60,3	60,9	nd
- collèges publics en ZEP	56,6	54,5	57	55,7	nd
- collèges publics en Réseau Ambition Réussite**	47,4	46,5	48,8	47,3	nd

*ZEP zone d'éducation prioritaire

** Réseau mis en place en février 2006 qui a pour objectif d'améliorer la performance scolaire et la réussite des élèves

Source : ministère de l'Éducation nationale

26 000 salariés, a perçu un revenu annuel d'activité inférieur à l'équivalent monétaire du Revenu Minimum d'Insertion. La situation est encore plus critique pour 17 900 salariés qui perçoivent moins de 326 euros par mois. La faiblesse du revenu d'activité, liée à un nombre d'heures de travail réduit et à une rémunération moindre, concerne davantage les femmes et les moins de trente ans : une femme sur cinq perçoit un faible revenu d'activité contre un homme sur neuf, et les moins de trente ans, qui enchaînent des missions d'intérim ou des contrats de quelques mois en tant qu'employé ou ouvrier, représentent 54 % des salariés à bas revenus d'activité.

Les salariés à bas revenus d'activité isariens, dont 8 000 travaillent en Île-de-France, sont concentrés dans les grandes communes. Les cinq cantons englobant une grande commune ont une part de bas revenus d'activité parmi les salariés supérieure à la moyenne nationale : Creil-Sud, Creil-Nogent-sur-Oise, Compiègne, Noyon et Beauvais.

► L'axe est-ouest, mal desservi, rend difficile l'accès au lieu de travail pour les ménages les plus démunis

Dans l'Oise, les déplacements vers l'Île-de-France sont facilités par l'orientation nord-sud des réseaux routiers et ferroviaires. L'accès est-ouest est moins facile car les liaisons ferroviaires transversales sont plus rares et offrent un niveau de service moindre. Notamment, l'ouest du département est moins bien desservi par les transports en commun interurbains. Or, pour les ménages les plus pauvres, les déplacements sont tributaires de l'offre de transports en commun : le budget consacré au transport des 10 % des ménages aux revenus les plus faibles est de 30 % supérieur à la part consacrée par l'ensemble des ménages.

Cette question du déplacement est primordiale dans la perspective de sortir de la situation de pauvreté : sans possibilité de se déplacer, il est plus difficile de trouver un emploi, notamment quand on habite une petite commune ne proposant que peu d'emplois localement. Dans l'Oise, l'accessibilité à des pôles d'emplois ou de services est particulièrement préoccupante dans l'ouest du département. Les cantons de Formerie, de Grandvilliers, de Chaumont-en-Vexin sont peu ou pas desservis par les transports en commun. Les cantons de Marseille-en-Beauvaisis, de Sonjeons et du Coudray-Saint-Germey sont mal desservis : il faut compter plus de 45 minutes pour atteindre un important pôle d'emplois ou de services. À l'exception des villes, la situation d'enclavement de l'ouest de l'Oise est accentuée par le faible taux de motorisation des ménages. Les zones de la Picardie Verte et du Plateau Picard ont un taux parmi les plus faibles du département. Ce sous-équipement est d'autant plus préoccupant pour les ménages résidant en Picardie Verte du fait du manque de transports en commun.

Bas revenus d'activité

Les données utilisées sont issues des fichiers des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). La source ne couvre pas la fonction publique d'État, les services domestiques et les activités extraterritoriales.

Le revenu annuel d'activité correspond au cumul des salaires et primes perçus au cours des différentes périodes d'emploi, auxquels s'ajoutent les éventuelles indemnités chômage versées.

Le revenu annuel d'activité médian est la valeur qui partage les salariés en deux groupes de taille équivalente : la moitié des salariés perçoivent un revenu inférieur, l'autre moitié un revenu supérieur.

Un salarié perçoit un bas revenu d'activité si son revenu annuel d'activité est inférieur à la moitié du revenu médian calculé au niveau France entière, soit 7 830 euros pour l'année 2005.

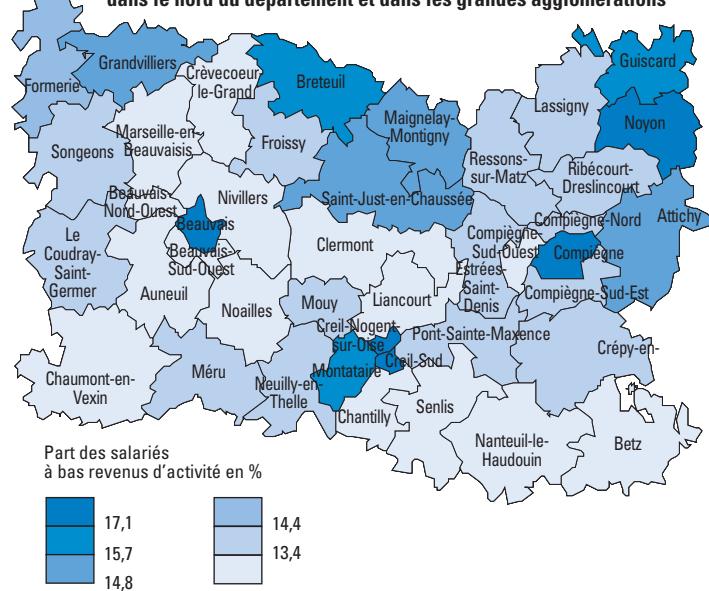
Les travailleurs à bas revenus d'activité sont majoritairement des jeunes de moins de 30 ans

Répartition par sexe et âge des travailleurs à bas revenus d'activité dans l'Oise

	Nombre	Part parmi les salariés en %
Homme	19 081	11,2
Femme	25 489	19,5
Moins de 25 ans	16 374	41,2
De 25 à 29 ans	4 590	13,0
De 30 à 39 ans	8 949	10,7
De 40 à 49 ans	7 925	9,9
De 50 à 54 ans	3 386	9,6
55 ans et plus	3 275	12,1
Ensemble	44 570	14,8

Source : Insee, DADS 2005

Davantage de bas revenus d'activité dans le nord du département et dans les grandes agglomérations



Sources : Insee - DADS 2005

© IGN-Insee 2008

Le nord du département, où les revenus médians sont plus bas que le revenu médian départemental, a les taux de double motorisation et d'activité les plus faibles. Cette moindre capacité à se déplacer pour aller travailler par rapport aux ménages bimotorisés peut être un véritable obstacle à la recherche d'emploi. Les hausses du prix de l'essence peuvent faire redouter une accentuation de l'enclavement des zones mal desservies par les transports en commun et rendre encore plus difficile la situation des ménages pauvres. ■

Pour en savoir plus

« Pauvreté et précarités dans l'Oise », Insee Picardie Dossier + atlas, novembre 2008.



« 450 000 salariés à faible revenu d'activité en Paca », Sud Insee Essentiel n°96, octobre 2006.

« Pauvreté et Territoires en Nord - Pas-de-Calais », les dossiers Profils n°82, juin 2006, Insee Nord - Pas-de-Calais.

Typologie en cinq groupes de communes selon les indicateurs de précarité

Synthétiser territorialement les différentes facettes de la pauvreté est forcément réducteur. Néanmoins, de grandes tendances se dégagent : les situations de pauvreté économique sont plus prégnantes dans le nord du département, et des poches de pauvreté apparaissent dans les grandes villes du département, qu'il y ait présence de zones urbaines sensibles ou non. Au final, les 693 communes de l'Oise se partagent en 5 groupes en fonction des revenus, des structures sociales et du parc immobilier. Les 4 premiers constituent un gradient croissant du sud au nord des situations potentielles de précarité économique. Le cinquième émailler la carte du département de poches de situations de précarité, présentes dans les communes de taille importante, dont 11 des 15 des plus grandes communes isariennes.

